



Communes ex-SICTOM :

collectes tous les 15 jours à compter du lundi 3 octobre 2022

Madame, Monsieur,

Depuis la création du SYVALORM en 2020, l'harmonisation des services du Syndicat a été engagée à l'échelle des 134 communes du territoire afin que tous ses habitants profitent d'un même niveau de service public. Elle se poursuit cette année pour les collectes.

Débutée en 2016, l'évolution des fréquences de passage des camions de collecte sur le territoire ex-Smirgeomes s'est progressivement étendue à l'ensemble des 84 communes de ce secteur à l'exception de la Ferté-Bernard. Le retour d'expérience est convaincant : la collecte des déchets tous les 15 jours contribue à améliorer globalement les performances de tri et développe la pratique du compostage dans les foyers.

Afin d'étendre cette uniformisation sur l'ensemble du territoire SYVALORM, **à partir du lundi 3 octobre 2022, les fréquences de collecte des déchets ménagers vont évoluer dans les 49 communes du territoire ex-Sictom.** Les bacs ordures ménagères (à couvercle vert) et les bacs des emballages recyclables (à couvercle jaune) seront **désormais collectés simultanément tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine.**

Si l'enjeu de ce changement est essentiellement environnemental, en renforçant le geste de tri, il permet aussi de se préparer aux fortes hausses des taxes qui affectent les collectivités en charge de l'élimination des déchets et de maîtriser l'impact financier qu'elles pourraient avoir sur la facturation individuelle des foyers du territoire.

Le changement de fréquence des collectes pourra éventuellement nécessiter le remplacement du bac jaune par un modèle de contenance supérieure. Des sacs jaunes seront disponibles en mairie, pour la collecte du surplus d'emballages, dans l'attente du remplacement du bac trop petit. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter les services du SYVALORM par internet 7/7j et 24/24h ou par téléphone de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel ODEAU

Président du SYVALORM Loir & Sarthe



ÉVOLUTION DES HORAIRES

Depuis le 3 janvier 2022 :

nouveaux horaires d'accès* sur les déchèteries de Droué, La Chartre, Montoire et Savigny et mise en place de l'alternance des horaires été/hiver



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
▶ DROUÉ ZI « La Bichotière » 02 54 23 04 72	14h-17h50 14h-16h50	X	9h-11h50 / 14h-17h50 9h-11h50 / 14h-16h50	X	14h-17h50 14h-16h50	9h-11h50 / 14h-17h20
▶ LA CHARTRE - SUR-LE-LOIR Les Brays 02 43 79 20 64	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-14h50 / 14h-17h20	X	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20		9h-11h50	9h-11h50 / 14h-17h20
▶ MONTAIRE / LES-COTEAUX 2 et 4 rue de la Varenne 02 54 86 60 20	9h-11h50 / 14h-18h20 14h-17h20	9h-11h50	9h-11h50 / 14h-18h20 9h-11h50 / 14h-17h20			9h-11h50 / 14h-17h20
▶ SAVIGNY-SUR-BRAVE Routte de Vendôme 02 54 23 73 34	9h-11h50 / 14h-17h50 9h-14h50 / 14h-17h20	X	9h-11h50 / 14h-17h50 9h-11h50 / 14h-17h20	X	14h-17h50 14h-17h20	9h-11h50 / 14h-17h20

Horaires d'été (à partir de avril)

Horaires d'hiver (à partir de décembre)

100% plastique dur

Plateforme de branchages : obligatoire pour tout apport supérieur à 1 m³



FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS



Le volume de votre bac n'est pas adapté ?

▶ Contactez-nous sur www.syvalorm.fr onglet « mes démarches »

Toutes vos démarches en ligne en 1 clic depuis chez vous 24h/24 et 7j/7j

Signaler un bac cassé, un changement de domicile, faire une demande de carte de déchèterie, acheter un composteur...

montri

Le SYVALORM met en place un nouveau service : Une application gratuite mobile pour gérer ses déchets.

24h/24h et quel que soit l'endroit où l'on se trouve !

NOUVEAU !

L'application est téléchargeable sur l'APP STORE et GOOGLE PLAY

